



Pour un plan d'urgence dans l'éducation, pour les postes, les salaires, l'amélioration des conditions de travail

Appel à se mobiliser le 23 septembre
10 heures 30 - Place de la Vendée - La Roche sur Yon

NÉCESSITÉ D'UN PLAN D'URGENCE

Le 1er ministre :

« L'Éducation nationale, notre majorité l'a particulièrement choyée, et nous allons continuer de le faire »

Jean Castex

LA RÉALITÉ :

Les inégalités scolaires augmentent, l'école française est à la traîne dans les comparaisons internationales, et dans le même temps, la part du PIB consacrée à l'éducation décroît. Il ne suffit pas de constater que l'École ne réussit pas, il faut s'engager à combattre durablement les inégalités en lançant un véritable plan d'urgence pour l'éducation.

Si la France utilisait 7,7 % de son PIB à la dépense intérieure d'éducation, comme en 1996, cela représenterait 25 milliards supplémentaires pour l'école. De quoi ouvrir le champ des possibles !

N'oublions pas les réformes Blanquer : casse du baccalauréat, suppression des postes dans le 2nd degré, liberté pédagogique...

CADRE SANITAIRE

Le ministre :

« Nous sommes préparés à tout »

Jean-Michel Blanquer

LA RÉALITÉ :

Comment penser que l'école ne serait pas un lieu de contamination ? Les médecins alertent sur la nécessité de protéger la santé des élèves, les choix des niveaux du protocole restent sans critères, les capteurs de CO2 sont peu présents dans les établissements faute d'un plan national, les tests ne constituent pas une réelle stratégie de dépistage. La protection des écoles constitue pourtant un enjeu de santé publique.

SALAIRES

Le ministre :

Une « revalorisation historique »

Jean-Michel Blanquer

LA RÉALITÉ :

Loin des promesses, la revalorisation prévue pour 2022 prendra exclusivement la forme d'une prime. Même si plus de personnels seront concernés par cette nouvelle prime, 42 % en restent exclus. Cette 2nde tranche s'échelonne de 57 à 28,50 € nets mensuels sans compenser l'écart avec les enseignant-es européen·nes ou la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation depuis 2010 subie par l'ensemble des fonctionnaires. La revalorisation du point d'indice est urgente !

Mobilisation interpro le 5 octobre

14 heures - Place Napoléon - La Roche sur Yon